Édouard Philippe refuse d'interdire le concert de Médine au Bataclan : "Nous respecterons scrupuleusement et la liberté d'expression, et la loi"

12/06/2018 à 18h26

Édouard Philippe a justifié mardi l'absence d'intervention du gouvernement à propos de la demande d'annulation des concerts du rappeur Médine prévus au Bataclan.

> *#QAG @EPhilippePM Concert du rappeur Médine au Bataclan : "Nous respecterons la liberté d'expression et la loi." pic.twitter.com/HSvQHdhHUQ*
>
> *— Public Sénat (@publicsenat) June 12, 2018*

[…] On peut se fixer comme règle simple (…) de vouloir en toute matière respecter la loi. Et la loi s'agissant d'un concert (…) est très simple : elle ne permet d'interdire que lorsque la programmation causerait un trouble manifeste à l'ordre public" en cas d'"incitation à la haine raciale", a détaillé le Premier ministre devant le Sénat. "Voilà les deux seuls fondements qui pourraient justifier une mesure. Nous respecterons donc scrupuleusement et la liberté d'expression, et la loi" […]

Le chanteur havrais – Édouard Philippe a été maire du Havre de 2010 à 2017, ndlr – avait répliqué lundi en accusant l'extrême droite de chercher à "limiter la liberté d'expression".

Europe 1